

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 14 (1967)
Heft: 1

Artikel: Brigade sanitaire et protection civile
Autor: Parisod, Roger / Jaccard, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-365393>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Brigade sanitaire et protection civile

Par G. Jaccard et R. Parisod,
Lausanne

Einführung

Aus der Feder von Roger Parisod, Ortschaftsleiter von Lausanne, und G. Jaccard, Stadtarzt von Lausanne, bringen wir hier in französischer Sprache einen Bericht, der sich mit der in der Waadtländer Metropole ausgebauten Alarmorganisation befasst, die bei Katastrophenfällen auch den Sanitätsdienst des Zivilschutzes mit einbezieht. Der Bericht erschien in einer Sondernummer zum Thema «Katastrophen und Erste Hilfe» in der Zeitschrift «Médecine et Hygiène», die zu diesem Thema auch einen bemerkenswerten Artikel von Direktor Walter König enthielt.

En vertu du vieil adage « gouverner, c'est prévoir », l'autorité communale faillirait à sa mission si elle écartait l'hypothèse d'une catastrophe dans l'appréciation des tâches multiples et diverses qui lui incombent.

Dans un pays qui a été épargné par la guerre et son cortège d'horreurs, dans une ville qui n'a pas connu de désastres, il importait de procéder par étapes dans la conception et la réalisation d'un plan de secours intéressant la protection sanitaire de la population, sans dissocier l'ensemble des problèmes qu'elle comporte et sans exclure des mesures d'ordre prophylactique en cas d'épidémies.

La complexité des problèmes à résoudre impose une collaboration inconditionnelle de tous les services de l'administration. La valeur d'un plan de secours et son efficacité seront finalement le reflet d'un esprit d'équipe et la conjugaison d'efforts apparemment dissociés, mais dont la résultante est finalement le sauvetage de vies humaines.

Enfin, une véritable organisation de secours ne saurait être réalisée sans la collaboration de la population; elle s'inscrit dans un programme d'éducation sanitaire. En un mot, c'est un problème de santé publique.

Les accidents de la circulation, dont le nombre des victimes augmente tragiquement, ne pouvaient laisser l'autorité indifférente et le public insensible. De plus, des secours parfois trop lents et des premiers soins trop souvent insuffisants ou inadéquats impliquaient de reconsidérer, dans son ensemble, le problème du secourisme en milieu urbain.

Brigade sanitaire

Née de ces considérations, la Brigade sanitaire de la police de Lausanne allait devenir le premier échelon d'un dispositif de secours en cas de catastrophe.

On peut se demander pourquoi le recrutement du personnel de cette brigade sanitaire s'est fait dans la police, et les raisons qui militaient pour l'intégration de ce personnel spécialisé et de ses moyens d'intervention dans le complexe organique de la Police municipale, alors qu'un corps de secouristes, indépendant de l'administration, eût été parfaite-

ment convenable. La raison en est simple: l'expérience démontre abondamment qu'il est toujours fait appel à la police quand survient un événement de quelque gravité et que, grâce à son organisation et à ses moyens, la police est à même d'intervenir très rapidement. La rapidité de l'intervention nous a paru un facteur déterminant, quand il s'agit de premiers secours, où, comme on le sait, quelques minutes suffisent parfois pour qu'un blessé meure d'asphyxie. Enfin, devant la pénurie de personnel infirmier en général et dans les hôpitaux en particulier, il n'était pas opportun de soustraire à sa mission ce personnel spécialisé, indispensable à la vie des établissements hospitaliers.

Il s'agissait donc, à partir des modestes moyens existants, de créer un véritable corps d'interventions sanitaires, de fixer sa mission, d'assurer sa formation et de le doter de moyens adaptés à la diversité de ses tâches.

Reprenons ces trois points:

1^o Mission

- Apprécier la situation en fonction du genre d'événement, du nombre de victimes et du caractère des lésions.

- En l'absence d'un médecin (ce qui est très souvent le cas), procéder au triage selon un code d'urgence, basé sur l'état des fonctions vitales, afin de régler les modalités des évacuations sur l'établissement hospitalier le mieux équipé pour donner des soins adéquats à certaines catégories de traumatisés.
- Administrer, sur les lieux mêmes de l'accident ou de la catastrophe, des premiers soins dans la ligne de la thérapeutique définitive.
- Poursuivre ces soins durant le transport (une réanimation respiratoire ne peut pas être interrompue, ou si elle l'est, il faut pouvoir la reprendre à tout instant).

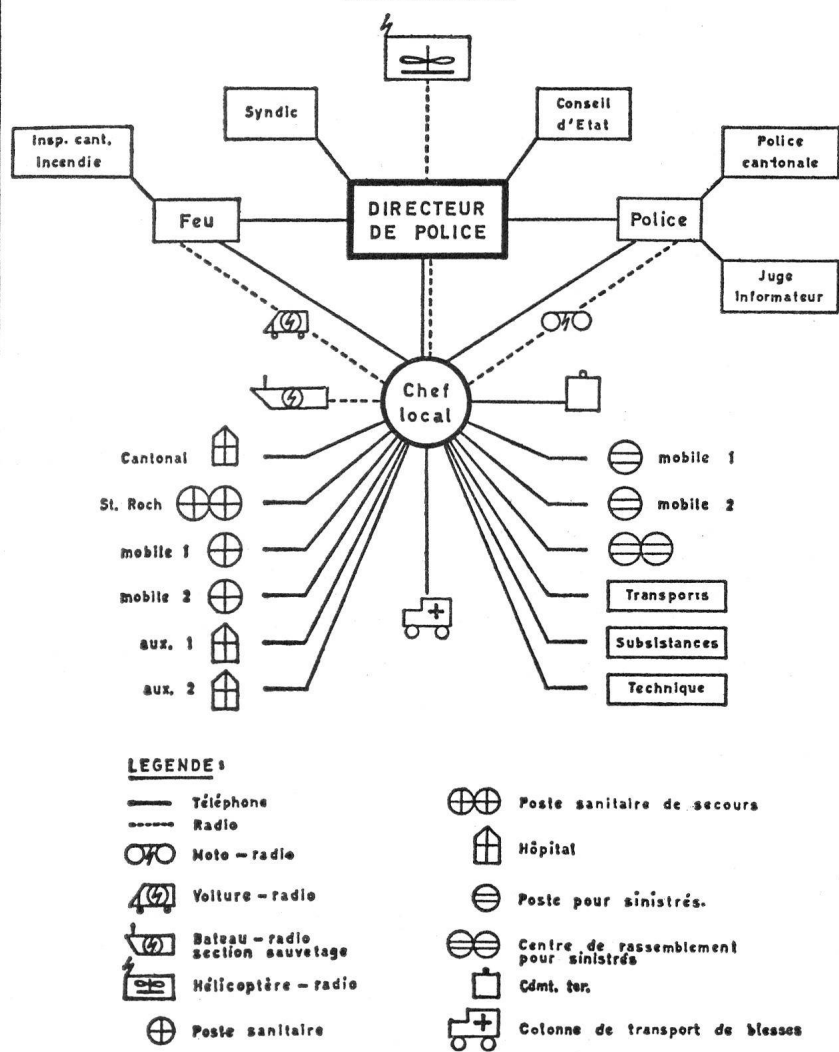
2^o Formation des policiers-sanitaires

Le secourisme, sous toutes ses formes et quelles que soient les modalités de l'enseignement, postulé des connaissances solides, bien qu'élémentaires, d'anatomie et de physiologie. Nous considérons ces deux disciplines comme la base d'une formation qui permettra au secouriste de comprendre le pourquoi d'un geste, parfois salvateur, et les raisons d'une décision thérapeutique. Ces connais-

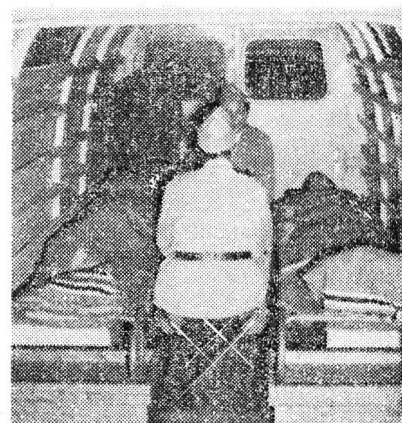


Départ

INTERVENTIONS EN CAS DE CATASTROPHE Schéma des liaisons



Fourgon postal



Prêt au départ

sances fondamentales étant acquises, nous avons traité les grands syndromes intéressant les fonctions vitales, les traumatismes crâniens, thoraciques, abdominaux, les fractures et les luxations.

Cet enseignement portait également sur la réanimation respiratoire, l'état de choc et les moyens de se prévenir, l'hémostase, les brûlures.

Grâce au concours de professeurs de la faculté de médecine ou de leurs proches collaborateurs, cette brigade sanitaire a pu suivre des démonstrations d'anatomie normale et pathologique, de bactériologie, de chirurgie cardio-vasculaire. Enfin, ces policiers-sanitaires ont fait un stage pratique dans le service de chirurgie (professeur Saegesser).

Dans le cadre de la mission générale, ce personnel étant appelé à intervenir dans des situations de caractère psychiatrique (tentatives de suicide, ivresses pathologiques, etc.), un stage de trois semaines à l'Hôpital psychiatrique de Cery (pro-

fesseur Muller) trouvait sa justification.

3^e Moyens

Eu égard à sa formation, cette brigade sanitaire a été dotée de moyens qui lui permettent de mettre en pratique ses connaissances. En effet, se limiter à transporter le plus rapidement possible les blessés à l'hôpital le plus proche nous paraît une conception du secourisme quelque peu simpliste, et témoigne d'une méconnaissance de l'importance des soins immédiats, notamment quand il s'agit de réanimation. C'est pourquoi nos 4 ambulances (une à 4 places, trois à 1 place) disposent du matériel nécessaire pour administrer sur place les premiers soins et les poursuivre pendant le transport, en particulier l'assistance respiratoire.

Enfin, nous avons fait l'acquisition d'un fourgon sanitaire dont l'équipement a été conçu d'entente avec le professeur Saegesser et ses colla-

borateurs, notamment les Drs Ch. Hahn et Rebagliati. Nous disposons ainsi du matériel nécessaire pour la désobstruction des voies respiratoires, la ventilation assistée, l'oxygénation, les perfusions intraveineuses, etc.; d'autre part, la dotation en matériel sanitaire divers est importante. L'engagement efficace de ce véhicule exige la présence d'un médecin, et grâce à la collaboration constante du professeur Saegesser, nous pouvons compter sur l'un de ses collaborateurs.

Dans l'éventualité d'un afflux de blessés dont l'évacuation rapide serait matériellement impossible, ce véhicule sanitaire jouerait le rôle d'un poste de secours mobile, immédiatement prêt à fonctionner.

En conclusion, nous pensons que cette brigade sanitaire dont l'effectif est actuellement de 14 policiers (il sera porté à 20 d'ici quelques mois) serait capable, grâce à sa mobilisation immédiate et à la qualité de ses moyens, d'intervenir efficacement en cas de catastrophe en attendant les renforts de la Protection civile.

*

Protection civile

Avec le personnel, les installations et le matériel dont dispose actuellement l'organisme local de protection civile, les moyens suivants peuvent être mis sur pied rapidement:

Service sanitaire

Un poste sanitaire de secours (interventions chirurgicales d'urgence)

abri Collège de Saint-Roch
 délai d'ouverture: ½ heure
 effectif: 20 personnes
 lits: 38 à 76
 tables d'opérations 2

Une entente intervenue avec le Service universitaire de chirurgie de l'Hôpital cantonal (professeur Saegesser) permet d'assurer l'activité chirurgicale de ce poste. La coordination des moyens est ainsi garantie en fonction des circonstances.

Deux postes mobiles (N° 1 et 2) (premiers soins sur place ou installation d'un poste pour blessés légers ou transport de blessés légers)

par poste

prêts à intervenir: 1 heure
 effectif: 10 personnes
 véhicules: 1 bus TL
 (blessés légers)
 1 camion
 (matériel)

Une colonne de transport de blessés

prête à intervenir: 1 heure
 effectif: 50 personnes
 véhicules: 10 fourgons
 postaux
 1 camion
 équipes pour
 l'installation de
 brancards
 brancards: 24

Deux hôpitaux auxiliaires

N° 1: Collège de La Sallaz: 80 lits
 (matériel déjà sur place)
 Délai d'ouverture: 2 heures
 Effectif: 50 personnes
 Exploitation en collaboration avec la Croix-Rouge et l'Hôpital cantonal.

N° 2: Collège de Villamont-Dessus: 80 lits (matériel à proximité)
 Délai d'ouverture: 4 heures
 Exploitation: Col. + R IV/44.

Suivant le cas et les possibilités, nous pourrions bénéficier de l'aide d'une ER sanitaire stationnée à Lausanne.

Service d'aide aux sans abri

Deux postes mobiles (N°s 1 et 2) — (prise en charge de sinistrés)

prêts
 par poste à intervenir: 1 heure
 effectif: 10 personnes
 véhicules: 1 bus TL
 1 camion

Un centre de rassemblement (accueil des sinistrés)

emplacement: selon les circonstances (par exemple salle de gymnastique)
 effectif: 16 personnes.

La Protection civile dispose en outre de ses services: technique, transports, subsistances.

Liaisons (cf. fig. 2)

Actuellement, le personnel serait mis sur pied individuellement par appel téléphonique. Ce système manque évidemment de rapidité et immobilise les chefs trop longtemps. Pour remédier à cette situation, le Conseil communal a accordé un crédit de 224 000 francs pour l'installation à la Caserne de police d'un dispositif permettant l'alarme collective et simultanée des agents de police et du personnel de l'organisme de protection civile. La mise en service de ce dispositif aura lieu prochainement.

Certes, les moyens dont nous disposons sont appréciables, mais il doivent encore être renforcés, et l'instruction améliorée. Le développement actuellement en cours de l'organisation locale de protection civile, l'augmentation progressive des moyens en personnel, matériel et installations, permettent, maintenant déjà, une intervention valable en cas de catastrophe ou autres circonstances nécessitant l'engagement de moyens sanitaires.

Literaturhinweis

Rotes Kreuz. Werden, Gestalt, Wirken. Von Dr. iur. Hans Haug, Zentralsekretär des Schweizerischen Roten Kreuzes, Privatdozent für Völkerrecht an der Hochschule St. Gallen für Wirtschafts- und Sozialwissenschaften. 1966. 221 S., 24 Abbildungen. Kunstlederband. Fr./DM 19.80.

Das Rote Kreuz darf sich wohl zu jenen menschlichen Werken zählen, die in weiten Kreisen nahezu aller Völker der Erde bekannt sind. Ungezählte Menschen kennen das leuchtende Wahrzeichen des roten Kreuzes auf weissem Grund und den diesem Zeichen entsprechenden Namen; Millionen wissen um das nationale und internationale Wirken der Gesellschaften und Organisationen, welche die Weltbewegung des Roten Kreuzes bilden. Gross ist die Zahl der Menschen, die das Rote Kreuz auf irgendeine Weise tragen helfen oder die den Nutzen und Segen seiner Arbeit im Frieden oder im Krieg erleben durften.

So bekannt das Rote Kreuz in breiten Kreisen und in vielen Län-

dern auch sein mag, so klein ist die Zahl jener Menschen, die eine sichere und genaue Kenntnis des Werkes besitzen. Wenige kennen die Geschichte seiner Entstehung und Entfaltung, die Verankerung im Völkerrecht und Landesrecht, die Vielfalt, Eigenart, Funktion und Tätigkeit der einzelnen Organisationen und schliesslich die ideellen Grundlagen, auf denen die Rotkreuzordnung und die Rotkreuzarbeit ruhen. Die Schwierigkeit des Erkennens und des genauen Wissens mag teilweise in der Komplexität des Gegenstandes liegen, der aus einer eigenartigen Verflechtung von privater, menschlicher Initiative und Organisation, von Völkerrecht und staatlichem Recht, von sittlichen Grundsätzen und schlichter Tat besteht.

Die vorliegende Arbeit will an die Verbreitung einer präzisen und gebührend dokumentierten Kenntnis des Roten Kreuzes, seines Werdens, seiner organisatorischen und geistigen Gestalt und seines Wirkens beitragen. Sie erstreckt sich auf das

gesamte Werk, ohne jedoch den Anspruch auf eine auch nur annähernd erschöpfende Darstellung zu erheben. Sie hält sich, angesichts des kaum übersehbaren Stoffes an das Gebot der Kürze und Sachlichkeit; sie ist für Mitglieder, Mitarbeiter und Freunde des Roten Kreuzes geschrieben, denen sie vielseitigen Aufschluss geben oder auch als Anregung zu weiteren Studien nützlich sein kann. Wenn die Arbeit da und dort die Bereitschaft wecken oder stärken könnte, dem Werk des Roten Kreuzes und durch dieses den Hilfebedürftigen zu dienen, so wäre ihr Zweck voll erfüllt.

Der Verfasser möchte diese Schrift dem Schweizerischen Roten Kreuz, mit dem er seit langem verbunden ist, zu seinem hundertjährigen Bestehen widmen. Er möchte ferner das Andenken an Max Huber, den ehemaligen Präsidenten des IKRK, ehren und wachhalten, weil dieser grosse Mann die Gedanken erfasst, ausgedrückt und vor allem auch vorgelebt hat, auf denen das besondere Wesen und der Wert des Roten Kreuzes beruhen und aus denen die Kräfte fliessen, die sein Wachsen und Wirken gerade in unserer Zeit nötig und möglich machen.